

CHAMPIONNAT DE NORMANDIE LOISIR 4T-2026- V2

REGLEMENT SPORTIF

Les Circuits de Greville-Hague, Le Parc, Aunay les Bois et Sotteville-sous-le-Val organisent, avec le concours de la Ligue Karting Normandie (LKN), le Championnat de Normandie Loisir 4T qui compte **quatre épreuves** de type « **Course Loisir** » sur une journée.

Le Championnat de Normandie Loisir 4T est placé sous la responsabilité d'un Collège d'Organisation composé des 4 gérants des Circuits concernés, de cinq membres du comité directeur de la LKN et le Président de la Ligue soit un collège de 10 membres.

Ce Championnat de Normandie Loisir 4T se déroule en une série de quatre épreuves sur une période allant de juin à novembre 2026.

Les épreuves s'appuient sur le Règlement Particulier Karts B1/B2 FFSA.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la réglementation FFSA et du Code Sportif International.

REGLEMENT

1] Toute modification dans le présent règlement doit être validée aux 4/5 des membres du Collège d'Organisation. Toute modification du règlement, préalablement visé, devra être impérativement visée par la FFSA.

OBLIGATIONS GENERALES

1] L'organisateur s'engage à vérifier que tous les participants mineurs sont titulaires d'une autorisation parentale et remplissent les critères déterminés par les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) édictées par la fédération délégataire.

2] Seule le comité d'organisation avec l'accord de la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement Sportif.

LE CHAMPIONNAT DE NORMANDIE LOISIR 4T 2026 : PRINCIPE ET DEROULEMENT

4] Calendrier des compétitions du Championnat :

Le Championnat se déroule sur quatre compétitions.

Les dates retenues pour ces compétitions sont :

- | | |
|----------------------------|---------------------------|
| - samedi 6 juin 2026 | Circuit de la Hague |
| - samedi 12 septembre 2026 | Circuit du Parc |
| - samedi 3 octobre 2026 | Circuit de Aunay les Bois |
| - dimanche 8 novembre 2026 | Circuit de L'Europe |

ASK Circuit de la Hague
Circuit du Parc
Ouest Karting
Circuit de l'Europe



Statut de la Compétition :

5] Les compétitions ont le statut de compétitions type « Loisir 4T ».

6a] Chaque compétition comprendra :

FFSA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE
Référence
Enregistrement
N° : CK 2026/18
DATE : 26/02/2026

- Un briefing organisé par le Directeur de Course, avant les essais libres.
- Des Essais libres (durée : 10 min)
- Des essais qualificatifs (durée : 10 min)
- Une manche qualificative, position de départ dans l'ordre des résultats des essais qualificatifs (10 min + 1 tour)
- Une pré-finale, les positions de départ seront déterminées par le classement de la manche qualificative (10 min + 1 tour).
- Une finale, les positions de départ seront déterminées par le classement de la pré-finale (durée : 10 min + 1 tour)

6b] Déroulement de la compétition :

INTITULE	CATEGORIE	CONDITIONS et LONGUEUR
Essais qualificatifs	Loisir 4T	10 mn
Manche qualificative	Loisir 4T	10 min + 1 tour
Pré-finale	Loisir 4T	10 min + 1 tour
Finale	Loisir 4T	10 min + 1 tour

CLASSEMENTS

7a] Attribution des points à tous les pré-finalistes

Le classement de la pré-finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

40 points au 1 ^{er}	28 points au 7 ^{ème}	16 points au 13 ^{ème}	4 points au 19 ^{ème}
38 points au 2 ^{ème}	26 points au 8 ^{ème}	14 points au 14 ^{ème}	2 points au 20 ^{ème}
36 points au 3 ^{ème}	24 points au 9 ^{ème}	12 points au 15 ^{ème}	1 point au 21 ^{ème}
34 points au 4 ^{ème}	22 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	1 point au 22 ^{ème}
32 points au 5 ^{ème}	20 points au 11 ^{ème}	8 points au 17 ^{ème}	1 point au 23 ^{ème}
30 points au 6 ^{ème}	18 points au 12 ^{ème}	6 points au 18 ^{ème}	1 point au 24 ^{ème}
			1 point au 25 ^{ème}

7b] Attribution des points à tous les finalistes de la finale A

Le classement de la finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

50 points au 1 ^{er}	19 points au 7 ^{ème}	13 points au 13 ^{ème}	7 points au 19 ^{ème}
40 points au 2 ^{ème}	18 points au 8 ^{ème}	12 points au 14 ^{ème}	6 points au 20 ^{ème}
32 points au 3 ^{ème}	17 points au 9 ^{ème}	11 points au 15 ^{ème}	5 points au 21 ^{ème}
26 points au 4 ^{ème}	16 points au 10 ^{ème}	10 points au 16 ^{ème}	4 points au 22 ^{ème}
22 points au 5 ^{ème}	15 points au 11 ^{ème}	9 points au 17 ^{ème}	3 points au 23 ^{ème}
20 points au 6 ^{ème}	14 points au 12 ^{ème}	8 points au 18 ^{ème}	2 points au 24 ^{ème}
			1 point au 25 ^{ème}

Chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque pré-finale et finale.

A l'issue de la quatrième épreuve du Championnat, le classement général sera établi en additionnant tous les résultats des courses soit potentiellement 8 résultats (pré-finales et finales).

L'ensemble des pilotes ayant participé à une compétition minimum, du Championnat de Normandie Loisir 4T 2026, seront classés dans le classement général.

En cas d'ex aequo, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé où s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

7c] Disqualification : Tout pilote faisant l'objet d'un rapport Sportif, aboutissant à Disqualification de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve.

7d] Classement général final du CHAMPIONNAT DE NORMANDIE LOISIR 4T 2026

Tout pilote marque des points sur chacune des épreuves à laquelle il a participé.

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite.

Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des ex-æquo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Absence à une épreuve :

Tout pilote absent lors d'une épreuve ne marquera aucun point.

CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES

8a] Le Championnat de Normandie Loisir 4T est ouvert à tout pilote non licencié Compétition ou entraînement karting compétition 2026.

- Un licence TPLKN (licence journée FFSA) est obligatoire, elle est à prendre sur le site licence FFSA, pour un montant de 10€.
- La licence TPLKN est à prendre avant chaque compétition.
- Un contrôle de la prise de licence TPLKN sera effectué avant les essais libres.

8b] Age minimum pour participer à la compétition :

- 16 ans révolus le jour de la compétition.
- Autorisation parentale pour les participants mineurs.

PILOTES ADMIS

9a] Tout pilote désirant concourir dans le cadre du Championnat de Normandie Loisir 4T à la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité.

KARTS ET MATERIELS ADMIS

10a] Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

- Kart loisir 270cc
- Kart loisir 390cc
- Un seul type de kart et motorisation devra être utilisé pendant la compétition de la journée.

10b] Equipement par circuit pour le Championnat de Normandie Loisir 4T :

- Circuit de la Hague : 30 karts / 270cc
 - o Nombre de participants maximum = 60 pilotes
- Circuit du Parc : 25 karts / 270cc
 - o Nombre de participants maximum = illimité
- Circuit d'Aunay les Bois : 35 karts / 390cc
 - o Nombre de participants maximum = 70 pilotes
- Circuit de l'Europe : 30 karts / 390cc
 - o Nombre de participants maximum = illimité

10c] Tirage au sort des karts avant chaque série, à partir des essais libres.

Pneumatiques :

11a] Chaque kart sera équipé de pneumatiques neufs au début des essais libres.

11b] Il ne sera pas autorisé de changement de pneumatique sauf pour une crevaison, validé par les officiels.

EQUIPEMENT PILOTE

12] Le pilote doit porter un équipement comprenant :

- Un casque homologué
- Une combinaison
- Des chaussures montantes
- Des gants de protection
- Gilet protection de côtes (pare-côte) – non obligatoire

D'autres équipements, ne figurant pas sur la liste, ci-dessus, ne seront pas acceptés

13] Le poids :

- Le poids minimum, à l'arrivée de chaque cession, par pilote avec équipement complet, devra être égal ou supérieur à 80 kg.
- Chaque pilote sera pesé à l'arrivée de la séance avec son équipement complet.
- Des lests sont autorisés pour répondre au poids minimum de 80 Kg.

DIRECTION DE COURSE

14] La direction de course sera assurée par une personne du circuit organisateur possédant son diplôme DCKL, obligatoire.

Des pénalités pourront être appliquées pour :

- Manœuvres dangereuses
- Non-respect du règlement
- Comportement antisportif

Les officiels du Comité directeur de la Ligue Karting Normandie assureront par leur présence lors de la compétition :

- La sécurité des pilotes
- L'équité sportive
- La conformité réglementaire
- L'image de la Ligue Karting Normandie et FFSA.

DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE NORMANDIE LOISIR 4T

15a] La compétition se compose d'Essais Libres, d'Essais Qualificatifs, d'une Manche Qualificative, d'une Pré-finale et d'une Finale.

15b] La présence de tous les pilotes est obligatoire au **briefing**, tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

15c] Places de départ pour la Manche Qualificative

Les places de départ pour la Manche Qualificative sont celles du classement des essais chronométrés.

15d] Places de départ pour la pré-finale

Les places de départ de la pré-finale seront attribuées dans l'ordre du classement d'arrivée de la Manche qualificative.

15e] Finale

Les places de départ de la finale seront attribuées dans l'ordre du classement d'arrivée de la pré-finale.

PROCEDURE DE DEPART

16] **Sur demande du Directeur de Course**, les départs pourront être donnés arrêtés ou type 24 heures.

- Le directeur de course est décisionnaire.
- Le Directeur de course informera les pilotes lors du briefing.

INCIDENTS

17a] Disqualification du Championnat de Normandie Loisir 4T

Le Comité d'Organisation se réserve le droit de disqualifier du Championnat tout pilote :

- qui aurait contrevenu, d'une façon répétée aux règlements, sportif ou technique FFSA, ou au présent règlement général du Championnat.
- qui par ses propos, ses actes ou ses écrits aura porté un préjudice moral ou matériel au Championnat, aux officiels ou à un officiel de l'organisation.

17b] Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Tout pilote ou accompagnant d'un pilote qui se rendrait coupable de toute forme de violences sexistes et sexuelles, de comportement à caractère sexiste ou sexuel, de harcèlement, d'agressions sexuelles, de violences psychologiques

et/ou de discrimination fera l'objet de sanctions par le collège des organisateurs et éventuellement de demande de sanction disciplinaire auprès de la FFSA.

DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX

18] Tout pilote désirant participer à une course du Championnat de Normandie Loisir 4T pourra s'inscrire auprès du Circuit organisateur.

Les inscriptions devront être arrivées 48 heures avant l'épreuve.

Le règlement du Championnat sera visible et consultable sur le site de la Ligue Karting Normandie.

Le Circuit organisateur gère les inscriptions et le suivi des engagements

Le tarif est de 120 € pour chaque manifestation.

Un tarif spécifique de 400€ pour la totalité des quatre épreuves, soit 100€ par compétition.

Le paiement des 400€ devra être effectué lors de la première compétition, au circuit de la Hague, le samedi 6 juin 2026.

Aucun remboursement sera effectué si absence à une compétition.

Chaque pilote s'engagera sous un Nom d'un circuit de son choix lors de son premier engagement.

Sur le montant d'inscription, 15% seront reversés par le circuit organisateur à la Ligue de Karting Normandie pour constituer le Fond de Prix de fin de saison.

19] NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les organisateurs doivent fournir toutes facilités au collège d'organisation du Championnat et la Ligue Karting Normandie pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

20] RAPPORT DE CLOTURE

Les résultats de chaque épreuve du Championnat devront être signés par les responsables de l'épreuve en question et envoyé au Président de la Ligue.

DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM

21] A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le circuit organisateur.

Une coupe ou trophée, fournie par l'organisateur, sera remise aux trois premiers de la compétition.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

22] Dotation finale : Coupes, trophées et lots de valeurs sont remis.

Cette dotation finale s'effectue à une date et lieu fixés par la Ligue Karting Normandie.

Tout pilote ayant participé à une compétition minimum du Championnat de Normandie Loisir 4T 2026 est classé pour le résultat final.

Les trois premiers pilotes du Championnat sont récompensés par un trophée ou coupe.

- Trois bons cadeaux d'un montant différents seront offerts aux trois premiers, pour une participation au Challenge Normand 2027 en kart compétition FFSA.

- Un challenge entre les circuits organisateurs (Nom de circuit) est mis en place.
 - o Le total des points de chaque pilote, par Nom de circuit, sera comptabilisé pour déterminer le Nom du circuit vainqueur du Challenge 2026.

Être présent à la remise des prix.

Fait à Marcey les Grèves, le 21 / 02 / 2026

Président de la Ligue Karting Normandie
Michael DESMONTS